

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Haute-Garonne

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JULIA**

NOMBRES DE MEMBRES		Présents	Suffrage exprimés	Date de la convocation	Date d'affichage		
En exercice					Pour	Contre	Abstention
11		10	10	16/03/2026	16/03/2026		
L'an deux mille vingt-six et le 20 mars à 20 heures 45, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian LAGENTE, Maire.					VOTES		
					9	0	2

Présents : Christian LAGENTE, Serge ROUQUET, Maryne CORDIER, Marc VIGUIÉ, Gwenaëlle AIMÉ, Roland OLIVET, Martine CAHOURS, Lucas PIVETTA, Severine CARRAT, Khaled FEZZANI.

Absents excusés : Marie-Christine MONNOYER (procuration à Christian LAGENTE)

Secrétaire de séance : Marc VIGUIÉ

Détermination du nombre d'adjoints

Monsieur Christian LAGENTE, élu Maire, a repris la présidence en cette qualité de maire.
Monsieur le maire rappelle au Conseil les articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales.

Il propose de nommer 2 adjoints

Il demande au conseil de bien vouloir fixer le nombre d'adjoints

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de fixer à 2 (deux) le nombre d'adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

